

ASSOCIATION LA PLANETE BLEUE

Association Loi 1901

1, Espace CYPRIE

31130 BALMA

SIREN : 334.026.564

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de votre société, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « 3) Note sur le Bilan §c) Provisions » de l'annexe concernant un changement de méthode comptable des indemnités de fin de carrières.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers ont été réalisées dans un contexte de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans cet environnement incertain que, conformément aux dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- l'annexe expose les principales règles et méthodes comptables utilisées.
- dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

CASTRES LE 3 AVRIL 2014
Le commissaire aux comptes,
Société Occitane de Commissariat aux Comptes

SOCEECAC
SOCIÉTÉ OCCITANE
DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Société par Actions Simplifiée de Commissaires aux
Comptes Inscrite près le CRCC de TOULOUSE
26, avenue Lucien Coudert - 81100 CASTRES
Tel : 05 63 59 53 23 - Fax : 05 63 59 54 95
Siret 318 475 647 00026
Représentée par Bruno SIGUIE
Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse



1, Esplanade du Cyprié
31 130 - BALMA

**EXERCICE CLOS LE
31 DECEMBRE 2013**

Code APE : 8891A
N° de SIRET : 334 026 564 00024

SOCEECAC



Bilan Actif Clôture au 31/12/2013

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Actif immobilisé (a) :				
Immobilisations incorporelles:				
- fonds commercial (b)			-	
- autres	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	4 249	966	3 284	4 134
Immobilisations financières (1)			-	
Total I	4 249	966	3 284	4 134
Actif circulant :				
Stocks et en-cours			-	
Avances et acomptes versés sur commandes	-		-	-
Créances (2):				
- usagers et comptes rattachés	83 161		83 161	15 384
- autres			-	
Valeurs mobilières de placement	-		-	-
Disponibilités (autres que caisse)	15 120		15 120	88 844
Caisse			-	
Total II	68 041	-	68 041	104 229
Charges constatées d'avance (2)	-		-	-
Total III	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III)	72 290	966	71 325	108 362

ENGAGEMENTS RECUS		
Legs nets à réaliser :		
- acceptés par les organes statutairement compétents		
- autorisés par l'organe de tutelle		
Dons en nature restant à vendre		
(1) Dont à moins d'un an		
(2) Dont à plus d'un an		

- (a) Les actifs avec clause de réserve de propriété sont regroupés sur une ligne distincte portant la mention " dont... avec clause de réserve de propriété ". En cas d'impossibilité d'identifier les biens, un renvoi au pied du bilan indique le montant restant à payer sur ces biens. Le montant à payer comprend celui des effets non échus.
- (b) Y compris droit au bail.

SOCEECAC



Bilan Passif
Clôture au 31/12/2013
 (avant répartition)

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fonds associatifs et réserves :		
Fonds propres		
- Fonds associatifs sans droit de reprise		
- Ecart de réévaluation		
- Réserves	- 23 193	- 11 597
- Report à nouveau (a)		
- Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte) (a)	20 681	- 11 596
Autres fonds associatifs		
- Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Ecart de réévaluation		
- Subvention d'investissement sur biens non renouvelables	-	-
- Provisions règlementées		
- Droits des propriétaires (commodat)		
Total I	- 2 512	- 23 193
Provisions pour risques et charges	-	32 249
Total II	-	32 249
Fonds dédiés		
sur subventions de fonctionnement		
sur autres ressources		
Dettes (2) :		
Emprunts et dettes assimilées	-	-
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours	-	19 848
Fournisseurs et comptes rattachés	9 455	17 680
Dettes fiscales et sociales	55 448	61 779
Autres		
Total III	64 903	99 307
Produits constatés d'avance (1)	-	-
Total IV	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	62 390	108 362

Erreur

(1) Dont à plus d'un an		
(2) Dont à plus de 5 ans		
Dont à plus d'un an et moins de 5 ans		
Dont à moins d'un an	64 903	99 307

(a) Montant entre parenthèses ou précédé du signe moins (-) lorsqu'il s'agit de pertes.

SOCEECAC



Bilan Passif
Clôture au 31/12/2013
 (après répartition)

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fonds associatifs et réserves :		
Fonds propres		
- Fonds associatifs sans droit de reprise		
- Ecart de réévaluation		
- Réserves	- 2 512	- 23 193
- Report à nouveau (a)		
Sous-total : situation nette	- 2 512	- 23 193
Autres fonds associatifs		
- Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Ecart de réévaluation		
- Subvention d'investissement sur biens non renouvelables	-	-
- Provisions règlementées		
- Droits des propriétaires (commodat)		
Total I	- 2 512	- 23 193
Provisions pour risques et charges	8 934	32 249
Total II	8 934	32 249
Fonds dédiés		
sur subventions de fonctionnement		
sur autres ressources		
Dettes (2) :		
Emprunts et dettes assimilées	-	-
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours	-	19 848
Fournisseurs et comptes rattachés	9 455	17 680
Dettes fiscales et sociales	55 448	61 779
Autres		
Total III	64 903	99 307
Produits constatés d'avance (1)	-	-
Total IV	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	71 325	108 362

(1) Dont à plus d'un an		
(2) Dont à plus de 5 ans		
Dont à plus d'un an et moins de 5 ans		
Dont à moins d'un an	64 903	99 307

(a) Montant entre parenthèses ou précédé du signe moins (-) lorsqu'il s'agit de pertes.

SOCEECAC



Compte de résultat 1/2 Clôture au 31/12/2013

Charges (toutes taxes comprises)	Exercice N	Exercice (N-1)
Charges d'exploitation :		
Achats de marchandises		
Variation des stocks (a)		
Autres charges externes	76 587	96 537
Impôts, taxes et versements assimilés	21 305	17 469
Rémunération du personnel	346 995	243 813
Charges sociales	78 601	68 724
Subventions accordées par l'association		
Dotations aux amortissements	850	116
Dotations aux provisions	8 934	-
Autres charges	534	401
Charges financières	-	-
Total I	533 807	427 061
Charges exceptionnelles (II)	-	-
Impôts sur les bénéfices (III)		
Engagements à réaliser sur ressources affectées (IV)		
Total des charges (I+II+III+IV)	533 807	427 061
Solde créditeur : bénéfice (1)	20 681	-
TOTAL GENERAL	554 488	427 061

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	-	-
Personnel bénévole		

(1) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de		
---	--	--

(a) Stock initial moins stock final : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).

* SOCEEAC *



Compte de résultat 2/2 Clôture au 31/12/2013

Produits (toutes taxes comprises)	Exercice N	Exercice (N-1)
Produits d'exploitation :		
Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
Prestations de services	206 360	173 787
Production stockée (b)		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	183 856	124 954
Dons		
Cotisations	125 990	106 262
Legs et donations		
Produits liés à des financements règlementaires		
Autres produits (2)	37 158	10 077
Produits financiers (2)	1 123	384
Total I	554 488	415 465
Produits exceptionnels (2) (II)	-	-
Total des produits (I+II)	554 488	415 465
Solde débiteur : perte (3)	-	11 596
TOTAL GENERAL	554 488	427 061

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Bénévolat		
Prestations en nature	-	-
Dons en nature		

(2) Dont reprises sur provisions (et amortissements)	32 249	-
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de		

(b) Stock final moins stock initial : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).

SOCEECAC



Annexe Clôture au 31/12/2013

1) Faits caractéristiques de l'exercice

La clôture des comptes au 31 décembre 2013 ne présentent pas de changements spécifiques par rapport à l'exercice précédent.

2) Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2013 ont été établis et présentés conformément aux dispositions :

- du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations ;
- ainsi qu'aux dispositions du règlement 99-03 actualisées du CRC relatif au plan comptable général.

L'évaluation des éléments d'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

3) Notes sur le bilan

a) Créances & Dettes

La valeur des créances est la valeur nominale. Par prudence, il pourra être constitué une provision pour dépréciation lorsqu'apparaît une perte probable.

- Subvention à recevoir

Les produits à recevoir sont constitués des éléments suivants :

Compte	Libellé	Montant
706230	Régularisation CAF 2013	26 307,02
744000	Régularisation MSA 2013	607,94
744000	Régularisation Aide Enfant Mairie de Balma 2013	2 933,85
744020	Aide au loyer 2013	7 920,00
758000	Remboursement Achat Chocolat	725,50
791100	Remboursement Chorum & Habitat formation	963,70
706232	Subvention Exceptionnelle CAF	45 000,00
TOTAL		84 458,01
		cpte 418000

- Factures non parvenues

Les factures non parvenues sont constituées des éléments suivants :

Compte	Libellé	Montant
606110	Electricité	501,17
606120	Eau	400,00
613000	Loyer décembre 2013	2 200,00
622630	Honoraire Expert-Comptable	2 772,00
622650	Honoraire Commissaire aux comptes	2 000,00
623100	Dépôts des comptes	50,00
TOTAL		7 923,17
		Cpte 408100

Le tableau V détaille les échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice.

b) Fonds associatifs et réserves

Les fonds associatifs et réserves sont entièrement utilisés pour couvrir les pertes antérieures.

c) Provisions

Dans le respect de la convention collective nationale (CCN) notamment en matière de présentation des engagements en matière de retraite, il a été procédé à un changement de méthode comptable par la constatation d'une provision statistique (dite méthode des unités de crédit projetées) correspondant à l'« Indemnité de Fin de Carrière » qui serait due selon la convention collective.

Cette provision s'appuie sur le type de contrat, l'ancienneté plafonnée à 15 ans (cf. CCN), l'âge des salariés, la rotation des effectifs et le taux de mortalité.

L'impact sur l'exercice est de 8 934,46 euros principalement lié au changement de méthode.

4) Notes sur le compte de résultat

a) Autres charges

Les autres charges sont constitués par :

- Les charges diverses de gestion courante de 37,43 €
- Les redevances de logiciels de 497,05 €

b) Autres produits

Les autres produits sont constitués par :

- Les produits divers de gestion courante de 2 399,60 €
- Le transfert de charges correspondant :
 - o aux remboursements de la CPAM et de la mutuelle pour 1 719,92 €
 - o aux remboursements de formation pour 789,79 €

5) Autres informations

a) Valorisation des contributions volontaires

Il n'est pas procédé à la valorisation des contributions volontaires notamment concernant les permanences et les groupes de travail assurés par les parents simplement car leur estimation n'est pas réalisable.

b) Valorisation des aides indirectes

Il n'est pas procédé à la valorisation des aides indirectes.

c) Fin de l'action prud'homale – Condamnation - Paiement

Suite à la procédure de licenciement réalisée à l'encontre de la directrice de la structure en 2011, l'action prud'homale qui en a suivi a entraîné la condamnation de l'Association. Aucune des deux parties n'ayant fait appel de la décision, l'association a réalisé le paiement de l'indemnité de 59 445.83 euros (hors charges sociales). En contrepartie, la provision de 32 248.88 euros a été reprise en totalité.

SOCEECAC



**IMMOBILISATIONS
AMORTISSEMENTS
Clôture au 31/12/2013**

I - TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	A	B	C	D
RUBRIQUES	VALEUR BRUTE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEUR BRUTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE (a)
Immobilisations incorporelles				
- Logiciels	-			-
- Autres				-
Total I	-	-	-	-
Immobilisations corporelles				
- Installations générales				-
- Matériel de bureau				-
- Mobilier	4 249			4 249
- Autres				-
Total II	4 249	-	-	4 249
Immobilisations financières (III)				-
TOTAL (I+II+III)	4 249	-	-	4 249

(a) La valeur brute à la clôture de l'exercice est la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B - C = D).

II - TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	A	B	C	D
RUBRIQUES	AMORTISSEMENTS CUMULES AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS D'AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS CUMULES A LA FIN DE L'EXERCICE (b)
Immobilisations incorporelles				-
- Logiciels	-			-
- Autres				-
Total I	-	-	-	-
Immobilisations corporelles				-
- Installations générales				-
- Matériel de bureau				-
- Mobilier	116	850		966
- Autres				-
Total II	116	850	-	966
Immobilisations financières (III)				-
TOTAL (I+II+III)	116	850	-	966

(b) Les amortissements cumulés à la fin de l'exercice sont égaux à la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B - C = D).

SOCEECAC



**DEPRECIATION
PROVISIONS
Clôture au 31/12/2013**

III - TABLEAU DES DEPRECIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	A	B	C	D
RUBRIQUES	DEPRECIATIONS AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS : REPRISES DE L'EXERCICE	DEPRECIATIONS A LA FIN DE L'EXERCICE (c)
Immobilisations incorporelles				-
- Logiciels				-
- Autres				-
Total I	-	-	-	-
Immobilisations corporelles				-
- Installations générales				-
- Matériel de bureau				-
- Mobilier				-
- Autres				-
Total II	-	-	-	-
Immobilisations financières (III)				-
TOTAL (I+II+III)	-	-	-	-

(c) Le montant des dépréciations à la fin de l'exercice est égal à la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B - C = D).

IV - TABLEAU DES PROVISIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	A	B	C	D
RUBRIQUES	PROVISIONS AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS REPRISES DE L'EXERCICE	PROVISIONS A LA FIN DE L'EXERCICE (d)
Provisions pour risques et charges				-
- pour risques				-
- pour retraite		8 934		8 934
- autres provisions	32 249		32 249	-
Provisions pour dépréciations des stocks				-
Provisions pour dépréciations des tiers				-
- usagers et comptes rattachés				-
- autres				-
Provis° pour dépréciat° des cptes financiers				-
TOTAL	32 249	8 934	32 249	8 934

(d) Le montant des provisions à la fin de l'exercice est égal à la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B - C = D).

SOCEECAC



ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DETTES Clôture au 31/12/2013

V - TABLEAU DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations		-	
Prêts (1)		-	
Autres créances		-	
Créances de l'actif circulant :			
Créances Usagers et Comptes rattachés	83 161	83 161	
Autres	-	-	
Charges constatées d'avance	-	-	
TOTAL	83 161	83 161	-

(1)	Prêts accordés en cours d'exercice		
	Prêts récupérés en cours d'exercice		

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins 1 an	Échéances	
			à plus 1 an	à plus 5 ans
Dettes financières				
Emprunts auprès des établissements de crédit	-	-		
Emprunts et dettes financières divers (2)		-		
Autres Dettes				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	9 455	9 455		
Dettes fiscales et sociales	55 448	55 448		
Autres dettes	-	-		
Produits constatés d'avance	-	-		
TOTAL	64 903	64 903	-	-

(2)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice		

SOCEECAC

ASSOCIATION LA PLANETE BLEUE

Association Loi 1901

1, Espace CYPRIE

31130 BALMA

SIREN : 334.026.564

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

=====

SUR LES CONVENTIONS

=====

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions.

En application de l'article R.612-7 du Code de commerce, j'ai été avisé des conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce. Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de convention mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisé, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

Les membres du bureau et Conseil d'administration de l'association sont adhérents de l'association ; et à ce titre bénéficient des prestations de l'association dans les mêmes conditions et sans avantage particulier que les autres adhérents de l'association. Au cours de l'exercice 2013, les prestations facturées aux membres du Conseil pour un montant global de 42.406,83 euros sont les suivantes :

	Prise de fonction Administrateur	
	Début	Fin
DUMET	01/2013	12/2013
BOURBON	01/2013	05/2013
ARTEIL	01/2013	05/2013
ROGIER	01/2013	05/2013
MAUPEU	01/2013	12/2013
MARI	01/2013	12/2013
DAZY	01/2013	12/2013
ANDRES	01/2013	05/2013
BOUCHARD	06/2013	12/2013
COZETTE	01/2013	12/2013
CHERUY	06/2013	12/2013

CASTRES LE 3 AVRIL 2014
Le commissaire aux comptes,
Société Occitane de Commissariat aux Comptes

SOCEECAC
SOCIÉTÉ OCCITANE
DE COMMISSARIAT-AUX COMPTES
Société par Actions Simplifiée de Commissaires aux
Comptes Inscrite près le C.C.C. de TOULOUSE
26, avenue Lucien Coudert - 81100 CASTRES
Tel : 05 63 59 53 23 - Fax : 05 63 59 54 95
Siret 318 475 647 00026

Représentée par Bruno SIGUIE
Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse